
Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille cinq cent vingt-sixième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 4 février 2020, à 10 h 15

Président : M. Rachid Belbaki (Algérie)

GE.20-03248 (F) 250320 310320



* 2 0 0 3 2 4 8 *

Merci de recycler



Le Président : Mesdames et Messieurs, je déclare ouverte la 1526^e séance plénière de la Conférence du désarmement. Avant d'aborder les points à l'ordre du jour d'aujourd'hui, il m'est agréable de souhaiter chaleureusement la bienvenue à un nouveau collègue qui a pris ses responsabilités récemment, S. E. M. Gonçalo de Barros Carvalho e Mello Mourão, Ambassadeur et Représentant spécial du Brésil auprès de la Conférence du désarmement. Au nom de mon propre Gouvernement et au nom de la Conférence, je voudrais saisir cette occasion pour l'assurer de notre entière coopération et de notre plein appui dans ses nouvelles missions.

J'invite maintenant la Conférence à examiner les demandes des États non membres à participer à ses travaux qui avaient été reçues en date d'hier, lundi 3 février 2020, à 15 heures, et qui sont contenues dans le document CD/WP.625, disponible sur les tables. Toute autre demande émanant d'un État non membre reçue après cette date sera présentée pour examen et décision lors de futures réunions plénières.

Puis-je considérer que la Conférence décide d'inviter ces États à participer à nos travaux conformément au Règlement intérieur ?

Il en est ainsi décidé.

Le Président : Mesdames et Messieurs, lors de cette réunion, je voudrais d'abord donner la parole aux orateurs qui souhaitent faire des déclarations à la plénière. Lorsque la liste des orateurs aura été épuisée, j'ai l'intention de passer à un cadre informel pour permettre un échange de vues sur l'ensemble de documents qui a fait l'objet d'un courriel envoyé hier par le secrétariat et dont une version papier vous sera remise à cette occasion. Après cela, je clorai la session informelle pour revenir à la plénière formelle et donner la parole aux délégations qui la demanderaient.

Distingués collègues, je voudrais maintenant passer à la liste des orateurs pour aujourd'hui. Je donne la parole à l'Ambassadeur de Pologne.

M. Czech (Pologne) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Puisque c'est la première fois que je prends la parole au cours de la présente session, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à cette importante fonction et de vous souhaiter une présidence fructueuse. Permettez-moi également de vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir présenté deux documents non officiels consécutifs sur le programme de travail de la Conférence du désarmement. Ils sont la matérialisation très appréciée des efforts que vous déployez à l'appui des travaux de fond de la Conférence.

Je saisis cette occasion pour féliciter les six États qui assurent la présidence de la Conférence cette année pour leur travail d'équipe et pour avoir invité les Représentants du Zimbabwe, qui a assumé la présidence de la partie de session précédente, et de la Belgique, qui va assumer la suivante, à participer aux consultations que vous menez. La Pologne attache une grande importance à une telle coopération entre les Présidents car celle-ci a été instaurée en 2006, pendant la présidence polonaise de la Conférence.

En 2020, nous célébrerons deux anniversaires importants : les 75 ans de l'Organisation des Nations Unies et les 50 ans du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Ils marquent l'un comme l'autre des accomplissements remarquables de la communauté internationale, qu'il convient de préserver et de consolider. La Pologne, en tant que membre du bureau du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération, ne ménagera aucun effort à cette fin.

Monsieur le Président, nous pensons que, cette année, nous sommes en mesure de reprendre le débat de fond et l'examen des questions d'actualité dans le cadre de la Conférence, et que nous le pourrons vraisemblablement en créant des organes subsidiaires. Votre document non officiel présenté hier est essentiel à ce titre. Nous sommes aussi d'avis qu'en nous penchant sur les aspects organisationnels de la Conférence, nous tiendrons compte de l'ensemble des éléments dans le cadre de nos délibérations et servirons mieux l'objectif qui est d'entamer les négociations.

En ce qui concerne les aspects procéduraux, permettez-moi, Monsieur le Président, de me faire l'écho de la position de l'Union européenne sur le droit de Chypre d'obtenir le statut d'observateur auprès de la Conférence.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur de Pologne pour sa déclaration et pour les paroles aimables qu'il a adressées au Président. Je donne la parole à l'Ambassadeur du Brésil.

M. De Barros Carvalho e Mello Mourão (Brésil) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Tout d'abord, je tiens à vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. La précédente présidence, algérienne, laisse grandement espérer que votre présidence sera, elle aussi, très fructueuse et aura une issue favorable ; la coordination entre les six Présidents de la présente session en est déjà une bonne illustration. Monsieur le Président, vous pouvez compter sur le soutien indéfectible de la délégation brésilienne.

Puisque c'est la première fois que je prends la parole depuis mon arrivée à Genève, il y a quelques mois de cela, et que je ne peux m'exprimer dans ma chère langue portugaise, je voudrais, en guise d'hommage, le faire en espagnol. Monsieur le Président, tous les pays lusophones et hispanophones soutiennent pleinement et en toute transparence le désarmement et la non-prolifération. Nous ne sommes pas dotés d'armes nucléaires et nous sommes en paix avec tout le monde. Nos vues divergent souvent – et considérablement – mais de manière pacifique.

Ce que l'on entend sur la paralysie qui affecte la Conférence est presque devenu un mantra. Malheureusement, je dois me joindre à ceux qui répètent ce mantra. Cependant, comme beaucoup de ceux qui m'ont précédé, je le fais avec espoir et optimisme, car il nous faut espérer que le pire est derrière nous.

Cette conférence est bien la Conférence du désarmement et, aujourd'hui plus que jamais, en ce moment de notre histoire, le désarmement doit devenir une priorité politique. Jusqu'à présent, l'échec du désarmement n'a pas conduit à la non-prolifération ; bien au contraire, il a abouti à la prolifération. Depuis l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération, nous avons observé une prolifération des armes bien plus qu'un désarmement des États qui détiennent encore des armes nucléaires. Aujourd'hui, le nombre d'États qui détiennent des armes nucléaires a pratiquement doublé par rapport à l'époque où le Traité est entré en vigueur.

Le désarmement est donc urgent, non seulement pour parvenir au désarmement en soi mais aussi pour que la non-prolifération soit effective. Nous ne doutons pas que la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération offrira l'occasion de remédier aux failles du Traité.

Nous, qui partageons ce point de vue, sommes parvenus à négocier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et à tenir la promesse énoncée à l'article VI du Traité sur la non-prolifération. Je suis heureux de constater que les pays lusophones et hispanophones représentent le quart des pays qui ont signé le premier Traité, et le tiers de ceux qui l'ont déjà ratifié.

Outre le cinquantième anniversaire du Traité sur la non-prolifération, cette année marque les 29 ans de l'Agence argentine-brésilienne de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires. Pour l'Amérique du Sud, la création de cette agence est une étape importante sur la voie de la dénucléarisation et de la non-prolifération régionales, et elle peut être source d'inspiration.

Monsieur le Président, une fois de plus, notre ordre du jour est inchangé, mais nous avons bon espoir d'avancer sur certains points cette année. Nous pensons qu'il serait possible de progresser sur la question de la prévention d'une course aux armements dans l'espace et sur celle de l'élaboration d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires. En ce qui concerne ce deuxième point, à la récente réunion du Groupe d'experts gouvernementaux, le Brésil a présenté une proposition, qui reste d'actualité et qui pourrait se révéler utile pour éliminer les obstacles qui s'opposent aux négociations. En outre, le Brésil a été l'un des coauteurs de la résolution 74/50 de l'Assemblée générale relative à la vérification du désarmement nucléaire (A/RES/74/50), qui a porté création d'un groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le rôle de la vérification dans la progression du désarmement nucléaire, question qui nous semble

importante. Toujours en ce qui concerne la question nucléaire, nous appelons les États visés à l'annexe 2 du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires à signer celui-ci afin de lui donner effet.

Monsieur le Président, nous sommes conscients que, paradoxalement, les avancées scientifiques et technologiques actuelles peuvent représenter des défis en matière de sécurité auxquels la Conférence doit s'atteler. Les progrès de la microbiologie doivent être évalués au regard de la Convention sur les armes biologiques, et les progrès de la cybernétique ont des incidences encore inconnues en termes de sécurité. Sur ce dernier point, je me permets de signaler qu'un expert brésilien préside actuellement l'un des processus de négociation menés simultanément sur la cybersécurité au sein de l'Organisation des Nations Unies. Nous espérons que ces processus contribueront à une meilleure définition des problèmes qui se posent.

Enfin, Monsieur le Président, je tiens à vous remercier de nous avoir présenté le document non officiel que vous avez établi sur le programme de travail. Nous pensons qu'il constitue une très bonne base de négociation – ma délégation s'exprimera plus tard à ce sujet – et il nous rappelle très clairement la responsabilité qui nous incombe en tant que représentants de nos pays à cette Conférence, qui est et doit rester l'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement.

Une fois encore, Monsieur le Président, je tiens à vous assurer que vous bénéficiez du soutien indéfectible de la délégation brésilienne. Je vous remercie.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur du Brésil pour sa déclaration et les paroles aimables adressées à la présidence. Est-ce qu'il y a une délégation qui souhaite prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas. Distingués Représentants, je vais maintenant suspendre la réunion et passer à un cadre informel. Pour des raisons techniques, le secrétariat aura besoin de quelques minutes avant de passer au cadre informel. Je fais appel à votre indulgence à ce sujet.

La séance est suspendue à 10 h 25 ; elle est reprise à 11 h 30.

Le Président : Nous reprenons notre séance officielle et j'aimerais savoir si une délégation souhaite prendre la parole dans ce cadre. Cela ne semble pas être le cas.

Chers collègues, je tiens à vous remercier une fois de plus pour vos commentaires et suggestions et à vous assurer qu'avec les cinq autres Présidents de la session de 2020, je m'efforcerai de les prendre en considération. J'invite également les délégations à me contacter au niveau bilatéral si elles ont des questions dont elles souhaiteraient discuter plus en détail. La prochaine réunion plénière aura lieu le jeudi 6 février à 10 heures dans cette même salle.

La séance est levée à 11 h 30.